

Budget—L'hon. D. S. Macdonald

M. Macdonald (Rosedale): Le Conseil économique du Canada a bien énoncé les problèmes fondamentaux à cet égard dans son onzième Exposé annuel. Le Conseil en est arrivé à la conclusion suivante:

La politique visant à conserver les prix intérieurs du pétrole canadien en deçà du prix des autres sources d'approvisionnement ne saurait être maintenue très longtemps, et si elle était retenue comme objectif à moyen terme, elle pourrait retarder les progrès technologiques nécessaires à l'économie de l'énergie, accélérer l'épuisement des ressources existantes, différer la création de sources d'énergie supplémentaires et de rechange, restreindre l'économie possible d'énergie, et peut-être favoriser le développement avorté d'industries à forte consommation d'énergie qui comptent sur des subventions déguisées pour le pétrole et le gaz.

Le gouvernement n'a pas changé de politique à l'égard du prix du pétrole canadien: il désire le voir tendre vers le niveau des cours mondiaux, s'en approcher, sans nécessairement les atteindre. Le montant que ce prix va atteindre sera déterminé en fin de compte par la position d'équilibre qui va s'établir au Canada entre l'offre et la demande. Il augmentera plus ou moins vite suivant les conditions du marché mondial du pétrole, suivant le degré d'aptitude de l'économie canadienne à faire face à de nouvelles hausses, et suivant aussi le succès que nous obtiendrons dans l'application des politiques et des programmes que nous avons arrêtés pour augmenter l'offre et réduire la demande.

Avant d'en venir au détail de ces politiques et de ces programmes, j'aimerais expliquer directement pourquoi nous avons jugé nécessaire d'augmenter, dans les circonstances actuelles, les prix du pétrole et du gaz. Les raisons qui militent en faveur de la hausse sont évidentes. Lors de la conférence des premiers ministres qui a eu lieu en avril, les adversaires les plus décidés de la hausse ont eux-mêmes reconnu qu'elle s'imposait dans l'intérêt national, et c'est surtout parce qu'ils ne la jugeaient pas opportune qu'ils s'y sont opposés. Je n'ignore pas la contradiction qui semble exister entre, d'une part, les hausses annoncées des prix de l'énergie et, d'autre part, la nécessité qui s'impose de relancer l'économie et de maîtriser l'inflation. Il nous incombe néanmoins de veiller à ce que les mesures que nous adoptons pour diriger l'économie à court terme ne nuisent pas à la poursuite des objectifs à plus long terme.

Dans les 15 mois que le prix du pétrole canadien a été plafonné à \$6.50 le baril, le prix moyen du pétrole a augmenté de près de \$2 le baril aux États-Unis, pour en arriver au niveau de \$10.40 environ. Le prix du pétrole que nous importons de l'étranger a augmenté d'environ \$1.60 pendant la même période, et l'on ne peut écarter la possibilité de nouvelles hausses importantes pour septembre de cette année. Les provinces productrices d'hydrocarbures soutiennent, non à tort d'ailleurs, que le «coût-potentialités» de ces ressources non renouvelables a augmenté, et qu'il faut leur permettre au moins d'en revenir à la situation relative qui était la leur lorsqu'elles ont adhéré à l'accord des prix du 30 mars 1974.

En ce qui concerne le gaz naturel, je signale de nouveau que si cet accord n'était pas intervenu avec les provinces productrices, et que si le gouvernement fédéral n'avait pas agi à l'époque, le prix au départ du puits serait passé, le 1^{er} novembre, à \$1.15 les 1,000 pieds cubes. Cela aurait donné, à l'arrivée à Toronto, un prix supérieur de 30 p. 100 à celui qui a été annoncé dans l'exposé budgétaire. En outre, il y aurait eu risque de pénurie au Manitoba et en Ontario.

Une troisième raison d'augmenter les prix maintenant est que si on ne l'avait pas fait, le déficit prévu du fonds d'indemnisation de l'importation du pétrole aurait été beaucoup plus élevé. Nous savions depuis quelque temps que la nouvelle situation du Canada au titre des importa-

tions rendrait le programme d'indemnisation déficitaire. Lors de la réunion des premiers ministres le 1^{er} avril, j'ai annoncé que le gouvernement fédéral confirmait son engagement à l'égard d'une politique d'un prix uniforme et puiserait dans ses recettes générales pour combler le déficit.

Cependant, il est injuste que les contribuables continuent à subventionner la consommation de pétrole après un certain point. Il faut donc que le consommateur final de la denrée assume une part importante du coût. L'augmentation du prix du pétrole et les modifications que je vais annoncer dans quelques instants quant au fonctionnement du fonds d'indemnisation, réduiront le déficit prévu de quelque 200 millions de dollars au cours de la présente année financière. Néanmoins, selon les cours internationaux, nous prévoyons que le déficit en 1975-1976 sera de près de 375 millions de dollars, et si les prix internationaux augmentent davantage à l'automne, le déficit sera encore plus important.

A mon avis, il est juste de dire que la plupart des Canadiens appuient notre politique d'un prix uniforme pour le pétrole au Canada, et la subvention ou paiement de transfert à l'Est et à l'extrême Ouest du Canada pour ceux qui dépendent du pétrole étranger. Il est tout aussi vrai que bien que tous soient en faveur de la subvention, personne ne veut en assumer les frais.

M. Gillies: Pas en payant une taxe d'accise.

M. Macdonald (Rosedale): La question à débattre est celle-ci: quel régime d'imposition est plus juste pour combler le déficit du compte d'indemnisation? Bien sûr, nous aurions pu combler ce déficit en augmentant tous les impôts sur le revenu. Cependant, est-il vraiment juste que tous les Canadiens, même ceux qui n'utilisent pas de pétrole, paient pour le prix majoré du pétrole importé? Le député de Don Valley (M. Gillies) affirme qu'on aurait, bien sûr, dû augmenter l'impôt sur le revenu à cette fin; c'est ce qu'il préconise. Je lui signale que son honorable ami de York-Simcoe (M. Stevens), porte-parole officiel de son parti, a déclaré à la télévision de Radio-Canada, hier soir, qu'il s'opposerait à une augmentation des impôts personnels pour payer le programme.

M. Gillies: Vous n'avez pas à le faire.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, on ne peut pas tout avoir.

Des voix: Bravo!

M. Macdonald (Rosedale): Si l'on veut octroyer une subvention dont une partie est versée à l'Est du Canada—et le gouvernement le veut—alors soyons honnêtes et admettons qu'il faut en payer le prix.

Des voix: Bravo!

M. Macdonald (Rosedale): Nous nous sommes contentés d'imiter la plupart des gouvernements provinciaux en imposant une taxe de vente sur ce produit dans un domaine où la plupart des consommateurs ont le choix de consommer ou non. Si telle personne décide de consommer beaucoup, dans la plupart des cas c'est un libre choix et en conséquence elle y consacrera une plus grande part de son revenu. Nous avons essayé de minimiser le fardeau de cette taxe pour ceux qui, pour des raisons professionnelles, sont obligés d'utiliser de l'essence. Mais nous reconnaissons que certains ne bénéficieront pas des exemptions et en souffriront.